

1-

En voulant jeter son sac de déchets, Dominique ne pensait pas qu'elle allait se retrouver aspirée en même temps que sa poubelle. C'est pourtant ce qui est arrivé à cette habitante de Romainville (Seine-Saint-Denis), le 19 décembre au matin. La villa Respiro, la résidence où elle vit, est reliée à la collecte pneumatique des déchets.

Ce système, déployé en ville depuis 2011, consiste à aspirer les sacs grâce à des tuyaux reliés à une centrale. Les déchets y sont compactés puis transportés par camion jusqu'à l'usine de traitement.

Ce matin-là, lorsqu'elle ouvre le petit hublot de la borne pour y déposer son sac, voilà le visage, l'épaule et le bras de Dominique aspirés eux aussi. « Je n'arrivais pas à me défaire, il y avait tellement de pression », raconte-t-elle. L'aspiration finit par s'arrêter « au bout de trois ou quatre minutes », la retraitée se couche alors par terre.

« J'avais peur que ça recommence, justifie-t-elle, confuse. Depuis je ne me sens pas bien. » Son visage a enflé et s'est en partie couvert d'hématomes. Mais le choc psychologique semble bien plus important que les blessures physiques. « Vous vous rendez compte, ça aurait pu être un gosse... »

2-

Cafouillage à l'université de Nantes, où deux examens ont dû être annulés. L'un parce que les corrigés ont été distribués à la place des sujets, l'autre parce que ce sont les questions d'une autre matière qui ont été données aux étudiants.

Surprise ! Mardi, ce sont les corrigés, et non les sujets, qui ont été distribués aux 500 étudiants en première année d'anglais LLCE, qui s'apprêtaient à plancher sur une épreuve de grammaire.

Une « erreur extrêmement grave », a indiqué l'Université de Nantes à France Bleu Loire Océan.

Si certains ont alors « bien ri », avant de plancher sur l'autre partie de l'examen, tous devront repasser la matière dans dix jours.

Et ce n'est pas le seul couac, puisqu'un autre partiel a dû être annulé. Les étudiants en master de Chinois se sont en effet rendu compte que les sujets distribués étaient ceux d'une autre matière. Mais l'université relativise, rapporte France Bleu, car avec 800 épreuves organisées pour une session de partiels comme en janvier, ce genre d'événement peut malheureusement se produire.

3-

Dimanche 1er janvier au matin, les voyageurs n'ont pas pu entrer en gare et prendre le train de 7h38. Le chef de gare ne se serait pas réveillé à temps pour ouvrir les quais aux passagers.

Réveil difficile pour le chef de la gare de Deauville dimanche 1er janvier. A 7h38, les premiers voyageurs en direction de Paris Saint-Lazare ont eu la mauvaise surprise de voir leur train partir sans eux. Au petit matin, les quais n'étaient pas accessibles et les usagers de la ligne ont dû patienter à l'extérieur de la gare. La raison? Le chef de gare n'est pas arrivé à temps pour ouvrir les portes de la station. Contactée par Normandie-actu, la SNCF a justifié le retard de son salarié: "le chef de service en gare a eu un peu de retard, semble-t-il parce que sa voiture ne démarrait pas". Une raison valable si l'on tient compte des basses températures de ces derniers jours. Mais, comme le révèle le tweet d'un passager repéré par , il y aurait en réalité une toute autre explication. Le chef de gare aurait plutôt eu une "panne de réveil". La SNCF a finalement affrété un train spécial vers 9h pour prendre en charge les voyageurs malchanceux. "L'arrivée à Paris s'est faite à 10h46 au lieu de 9h57", a assuré le service communication de l'entreprise interrogé par Normandie Actu.

4-

Un détenu de 25 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Béziers cette semaine, à une peine de trois mois de prison ferme pour des faits d'évasion. Le 30 décembre dernier, alors qu'il était incarcéré à Aiton (Savoie) il avait bénéficié d'une permission de sortie de 48 heures. Mais à son terme, il s'est présenté à la prison de Béziers où il a demandé à être incarcéré. Selon Midi Libre, il a expliqué au tribunal que la prison savoyarde était trop sale et qu'il y avait des rats et des cafards. Une affirmation rejetée par le syndicat UFAP Unsa Justice des surveillants pénitentiaires qui estime que « si le centre d'Aiton a quelques problèmes, ils ne sont en aucun cas liés à la propreté. »

5-

Ne s'improvise pas capitaine d'un bateau qui veut. D'après Sud-Ouest, quatre jeunes âgés d'une vingtaine d'années, complètement ivres, ont tenté de voler un catamaran lundi dernier. Vers 5 heures du matin, ils ont détaché l'embarcation appartenant au club de voile de l'ASPTT La Rochelle dans le but de prendre le large.

Ils coulent dans le chenal.

La tentative de vol s'est soldée par un échec cuisant, les marins en herbe ayant oublié de visser les bouchons qui empêchent l'eau de pénétrer dans le catamaran. Les deux hommes et les deux femmes ont navigué pendant quelques minutes avant de prendre l'eau et de couler dans le chenal d'accès au Vieux Port. Les naufragés ont été repêchés par les pompiers puis placés en garde à vue pour répondre de leurs actes.

6-

Grosse frayeur pour une mère de famille lorraine.

Lundi soir dernier, Leeloo, sa fille de 11 ans, ne rentre pas du collège de Neuves-Maisons (Meurthe- et-Moselle) où elle est scolarisée, relatent nos confrères de L'Est Républicain. Au bout de quelques minutes d'attente, elle s'impatiente et commence à paniquer. Après avoir contacté les amies de Leeloo, elle entreprend de chercher sa fille dans les rues de la ville, puis se rend à la gendarmerie.

L'utilisation d'un hélicoptère envisagée Là, d'importants moyens sont déclenchés pour retrouver la jeune fille, au sujet de laquelle l'hypothèse de la fugue est privilégiée. L'utilisation d'un hélicoptère est même envisagée. Finalement, vers 21 heures, les gendarmes se rendent au collège de Leeloo, fouillent l'établissement, et trouvent la jeune fille endormie... à l'infirmerie !

Mais que faisait-elle là ?

Vers 16 heures, Leeloo, qui se plaignait de maux de ventre, était sortie de classe. L'infirmière de l'établissement lui avait donné un médicament homéopathique à la mélisse en la laissant allongée. Au bout d'un moment, retournant à son bureau, la soignante a dit à la jeune fille d'aller retrouver ses camarades en classe, mais sans vérifier qu'elle le faisait bien. Lorsque l'infirmière a quitté l'établissement, elle n'a pas vérifié que le local était bien vide.

Une plainte de la maman

Leeloo s'était en fait profondément endormie. Un rapport sur l'incident a été envoyé à l'inspection d'académie. Quant à la maman de Leeloo, elle a décidé de porter plainte et dénonce une "faute grave".